

DEMANDE DE SCOLARISATION EN TOUTE PETITE SECTION

Rentrée scolaire : 2025 – 2026

ET PRE-INSCRIPTION EN PETITE SECTION POUR LA RENTREE 2026-2027

- Pour faire une demande de place en Toute Petite Section :
 - L'enfant doit être **né entre janvier et juin 2023**
 - La famille doit être **clichoise**
 - Le dossier d'inscription doit être complet et **déposé avant le 29 mars 2025**
- **Une commission d'attribution** des places est organisée en mai et les familles sont informées des décisions au plus tard à la mi-juin.

Rappel sur le règlement spécifique de la Toute Petite Section :

- Les élèves de Toute Petite Section **ne sont pas accueillis lors des accueils périscolaires du matin et du soir.**
- L'inscription à la cantine n'est possible **qu'après validation de la direction d'école, selon l'adaptation de l'enfant et des places disponibles au dortoir.**
 - Cela implique qu'une personne ressource désignée puisse garder l'enfant le midi.
- En cas d'absence de l'enseignant de la classe de TPS il sera demandé aux familles de garder leur enfant.
- L'entrée en Petite Section devra se faire **sur l'école de secteur initiale.**

Renseignements à propos du ou des enfants concernés par la pré-inscription

• Enfant 1

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Lieu de naissance	<input type="text"/>
Sexe	<input type="checkbox"/> féminin	<input type="checkbox"/> masculin	
Dernière école fréquentée	<input type="text"/>		
Ville	<input type="text"/>		
Ecole de secteur pour la PS	<input type="text"/>		

• Enfant 2

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Lieu de naissance	<input type="text"/>
Sexe	<input type="checkbox"/> féminin	<input type="checkbox"/> masculin	
Dernière école fréquentée	<input type="text"/>		
Ville	<input type="text"/>		
Ecole de secteur pour la PS	<input type="text"/>		

Renseignements concernant les représentants légaux

Situation des parents :

Mariés Pacsés Vie commune Séparés Divorcés Célibataire Veuf, veuve

• Responsable légal 1

Nom Prénom

Téléphone E-mail

Date de naissance Lieu de naissance

⇒ *Lien avec l'enfant* : Mère Père Tuteur légal

N°/Voie

Complément d'adresse

Code postal/Ville

N° allocataire CAF Autorisation CAF PRO OUI NON

• Responsable légal 2

Nom Prénom

Téléphone E-mail

Date de naissance Lieu de naissance

⇒ *Lien avec l'enfant* : Mère Père Tuteur légal

N°/Voie

Complément d'adresse

Code postal/Ville

N° allocataire CAF Autorisation CAF PRO OUI NON

Orientation de la famille justifiant une demande en Toute Petite Section :

Cadre réservé aux professionnels de la petite enfance et/ou de l'enfance

Service ou partenaire (PRE, CENTRE SOCIAL, MPE, ...) :

Adresse :

Mail :

Téléphone :

Commentaire :

Motif de la demande de scolarisation en Toute Petite Section :

Expliquez en quelques lignes les raisons de cette demande de scolarisation en TPS dans la Commune

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations fournies sur ce formulaire.

Date

SIGNATURES

Responsable légal 1

Responsable légal 2

• En cas de renseignements manquants pour l'un des deux représentants légaux :

Je soussigné(e) :

Déclare et atteste sur l'honneur :

Ne plus être en contact avec le père ou la mère (**rayer la mention inutile**) de mon(mes) enfant(s).

Ne pas connaître l'adresse / le n° de téléphone (**rayer la mention inutile**) du père ou de la mère (**rayer la mention inutile**) de(s) enfant(s).

Avoir l'exercice exclusif ou partiel de l'autorité parentale de(s) enfant(s).

Je suis informé(e) qu'en application des dispositions de l'article 441-7 du Code pénal, établir une attestation faisant état de faits inexacts, falsifier une attestation, et faire usage d'une attestation inexact ou falsifiée est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende.

Fait à Clichy-sous-Bois,

Date :

SIGNATURE :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la Ville de Clichy-sous-Bois et traitées pour la diffusion d'informations municipales dans le cadre de l'exécution de ses missions d'intérêt public. Aucune information personnelle vous concernant n'est cédée à des tiers ou utilisée à des fins non prévues. Ces données seront conservées pour une durée de cinq ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement, ou encore de limitation des traitements des données recueillies. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, adressez-vous au Délégué à la protection des données de la Ville de Clichy-sous-Bois : rgpd@clichysousbois.fr en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie d'un justificatif d'identité.

Cadre réservé à l'administration

Ecole de secteur : _____

Date de saisie : _____

Nom et prénom de l'agent instructeur : _____

Avis de la commission

Cadre réservé à l'administration

- Avis favorable
 Avis défavorable

Motifs :

Date :

Cachet et signature : *Zahia Icheboudene*

*Adjointe au Maire
déléguée à l'Education et à la Jeunesse*

Autres informations sur l'instruction de la demande : En cas d'avis favorable, ce dernier ne vaut pas inscription. Pour finaliser la démarche, la famille devra rencontrer la direction de l'école et signer le règlement de fonctionnement lié à la Toute Petite Section.

Mairie de Clichy-sous-Bois - Place du 11 novembre 1918 – 93390 Clichy-sous-Bois

Téléphone : 01 43 88 96 04 – inscriptionscolaire@clichysousbois.fr

Horaires pour les inscriptions scolaires :

Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi → de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi → de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi → de 9h à 12h

Renseignements auprès du Service scolaire

Téléphone : 01 43 88 83 76